

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS du Conseil d'Administration

Date de convocation :
24/11/2025

Compte-Rendu affiché le :
24/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq le 17 décembre à 12 heures,
le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni au Conseil Départemental de la Somme et en visioconférence, sous la présidence de Madame CARON-DECROIX Virginie, Présidente

Etaient présents : Madame et Messieurs Virginie CARON-DECROIX, Benoit MERCUZOT, Alain GEST (en visioconférence), Pascal BOHIN (en visioconférence pour ce point uniquement – suppléant de Franck BEAUVARLET)

N° 25-12

En exercice : 6

Présents : 4

Votants : 4

Étaient absents : Messieurs Michel WATELAIN, Christophe BUISSET, Franck BEAUVARLET (représenté par son suppléant Pascal BOHIN)

M. Benoit MERCUZOT a été désigné secrétaire de séance

OBJET : CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE SELECTION PREALABLE POUR L'IMPLANTATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL

La séance étant ouverte,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2122-1 et suivants relatifs aux règles d'utilisation du domaine public ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 10 décembre 2024 autorisant le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt concurrent pour l'installation d'un parc de panneaux photovoltaïques sur une surface de quatorze (14) hectares sur le domaine public aéroportuaire ;

Vu l'appel à manifestation d'intérêt concurrent publié le 19 décembre 2024 ;

Vu la réception de plusieurs manifestations d'intérêt concurrent ;

Vu la procédure de sélection préalable organisée et notamment le rapport d'analyse des candidatures, le rapport d'analyse des offres initiales et le rapport d'analyse des offres finales élaborés par les services de la Régie et les assistants à maîtrise d'ouvrage ;

Considérant que la procédure a conduit à la réception le 15 octobre 2025 de onze (11) candidatures émanant d'opérateurs spécialisés du secteur des énergies renouvelables ;

Considérant qu'à l'issue de l'examen des candidatures et des offres initiales, quatre (4) candidats ont été admis à la phase de négociation ;

Considérant qu'après analyse des offres finales demandées aux quatre (4) candidats à l'issue de la phase de négociation, l'offre présentée par la société Total Energies Renouvelables France a été jugée la meilleure au regard des critères de sélection des offres prévus par la lettre de consultation ;

Considérant qu'il est toutefois précisé qu'une phase de mise au point, à organiser avec la société TotalEnergies Renouvelables France, est nécessaire en vue d'aboutir à la signature du contrat ou de la convention prévoyant l'occupation du domaine public aéroportuaire.

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 080-801934753-20251217-122025-DE

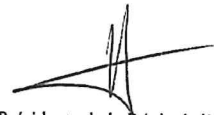
Breiser
Levrault

Le Conseil d'Administration de la RAAP approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition de sélection de la société TotalEnergies Renouvelables France dans le cadre de la procédure de sélection préalable pour l'implantation de panneaux solaires photovoltaïques au sol. La société TotalEnergies Renouvelables France est donc attributaire, étant précisé qu'une phase de mise au point, à organiser avec la société TotalEnergies Renouvelables France, est nécessaire en vue d'aboutir à la signature du contrat ou de la convention prévoyant l'occupation du domaine public aéroportuaire.

Le Conseil d'Administration autorise le Directeur de la Régie à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération, en particulier le contrat ou la convention prévoyant l'occupation du domaine public aéroportuaire ainsi que tout acte ou toute pièce utile à la mise en œuvre du projet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Certifié exact,



La Présidente de la Régie de l'Aéroport,
Virginie CARON-DECROIX

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS du Conseil d'Administration

Date de convocation :
24/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq le 17 décembre à 12 heures,

le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni au Conseil Départemental de la Somme et en visioconférence, sous la présidence de Madame CARON-DECROIX Virginie, Présidente

Compte-Rendu affiché le :
24/12/2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CARON Virginie (pouvoir de M. Franck BEAUVARLET, Excusé) - Benoit MERCUZOT - GEST Alain (en visio) - WATELAIN Michel - BUISSET Christophe

N° 25-13

En exercice : 6
Présents : 5
Votants : 6

Était absent : Franck BEAUVARLET (pouvoir donné à Mme CARON Virginie)

M. Benoit MERCUZOT a été désigné secrétaire de séance

OBJET : AUTORISATION DE LANCEMENT DES MARCHES POUR L'ÉLARGISSEMENT DES RAQUETTES A LA DEMANDE D'AIRBUS

La séance étant ouverte,

En 2023, à la suite d'études de sécurité et de procédure interne, Airbus a sollicité l'élargissement des raquettes de seuil de piste servant notamment aux manœuvres du Beluga. Ces travaux ne relevant pas de mise à niveau de l'aéroport mais d'une demande spécifique du client, la prise en charge de ces travaux a été validée par Airbus. Les études techniques et de planification de ces travaux ont été réalisées en 2024 et 2025 et ont abouti à un planning établissant la période de travaux à début août 2025 (période de fermeture des rotations beluga). Le montant prévisionnel du projet a été estimé à environ 750 000 € TTC. Il consiste en l'élargissement d'une seule des deux raquettes avec une réorientation des travaux de la seconde sur la réalisation d'un taxiway.

Le montage juridique et financier envisagé, puisque les travaux ont lieu sur le site de l'aéroport, est un financement par emprunt de la régie (à prévoir au Budget Primitif 2026), emprunt garantie par une convention de prise en charge par remboursement des échéances et de tous frais annexes par Airbus, sur la durée du financement (convention en cours d'élaboration).

C'est dans ce cadre que je vous propose de bien vouloir autoriser le directeur à lancer les marchés de travaux correspondants et à signer tout document nécessaire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'Administration auto
présents, le directeur à lancer les marchés de travaux correspondants, et à sig

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 080-801934753-20251217-132025-DE

Recevoir le document nécessaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,



La Présidente de la Régie de l'Aéroport,
Virginie CARON-DECROIX

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS du Conseil d'Administration

Date de convocation :
24/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq le 17 décembre à 12 heures,
le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni au Conseil Départemental de la Somme et en visioconférence, sous la présidence de Madame CARON-DECROIX Virginie, Présidente

Compte-Rendu affiché le :
24/12/2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CARON Virginie (pouvoir de M. Franck BEAUVARLET, Excusé) - Benoit MERCUZOT - GEST Alain (en visio) - WATELAIN Michel - BUISSET Christophe

N° 25-14

En exercice : 6
Présents : 5
Votants : 6

Était absent : Franck BEAUVARLET (pouvoir donné à Mme CARON Virginie)

M. Benoit MERCUZOT a été désigné secrétaire de séance

**OBJET : PROJET DE CHANGEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE DES LOCAUX COMMUNS DU BATIMENT ADMINISTRATIFS :
AUTORISATION DU DIRECTEUR A LANCER TOUTES LES CONSULTATIONS ET TOUTES LES DEMARCHES RELATIVES A LA
SOLLICITATION DE SUBVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT**

La séance étant ouverte,

Dans le cadre des travaux de rénovation engagés en 2023 sur les locaux de l'aéroport à la suite de plusieurs dysfonctionnement fuite ou dégradation, il est apparu indispensable d'envisager le changement de systèmes de chauffage du bâtiment administratif et notamment des locaux communs. En effet le système actuel et un chauffage au fioul devenu obsolète tant par ses équipements que par sa technologie. Dans ce cadre, des échanges ont été réalisés avec différents services de conseil et d'analyse, et il apparaît qu'une étude plus précise est nécessaire à cette étude d'autant plus que le futur mode de chauffage pourrait faire l'objet de subventions au regard de la transition énergétique.

C'est dans ce cadre que je vous propose :

- D'autoriser le Directeur à solliciter les subventions du CCRT80 et à signer les conventions et tous autres documents relatifs à l'opération
- D'approuver le projet de remplacement des chaudières fioul du bâtiment administratif de l'aéroport par une énergie renouvelable type biomasse ou géothermie

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

Besac
Levrault

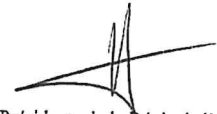
ID : 080-801934753-20251217-142025-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents :

- autorisent le Directeur à solliciter les subventions du CCRT80 et à signer les conventions et tous autres documents relatifs à l'opération
- approuvent le projet de remplacement des chaudières fioul du bâtiment administratif de l'aéroport par une énergie renouvelable type biomasse ou géothermie

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,



La Présidente de la Régie de l'Aéroport,
Virginie CARON-DECROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration**

Date de convocation :
24/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq le 17 décembre à 12 heures,
le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni au Conseil Départemental de la Somme et en visioconférence, sous la présidence de Madame CARON-DECROIX Virginie, Présidente

Compte-Rendu affiché le :
24/12/2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CARON Virginie (pouvoir de M. Franck BEAUVARLET, Excusé) - Benoit MERCUZOT - GEST Alain (en visio) - WATELAIN Michel - BUISSET Christophe

N° 25-15

En exercice : 6
Présents : 5
Votants : 6

Était absent : Franck BEAUVARLET (pouvoir donné à Mme CARON Virginie)

M. Benoit MERCUZOT a été désigné secrétaire de séance

OBJET : VALIDATION DE LA GRILLE DES TARIFS MISE A JOUR

La séance étant ouverte,

Au cours de l'année 2025, les services de la Régie ont réalisés une analyse de marché et du positionnement de notre aéroport en termes d'offre commerciale et de tarifs proposés sur la plateforme. Cette analyse a mené à quelques adaptations permettant un meilleur positionnement de nos propositions vis à vis de la concurrence, mais aussi à une mise à jours des services proposés (nouvelles prestations).

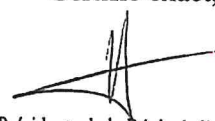
Une période test a été opérée afin de percevoir l'adéquation de ces évolutions à notre clientèle.

C'est dans ce cadre que je vous propose de bien vouloir valider les tarifs joints en annexe, prenant en compte la possibilité de négociations commerciales décidées par le directeur. (Voir annexe avec grille des tarifs)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents, valident la nouvelle grille des tarifs, et autorisent le Directeur à pouvoir effectuer des négociations commerciales, si besoin.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,



La Présidente de la Régie de l'Aéroport,
Virginie CARON-DECROIX

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS du Conseil d'Administration

Date de convocation :
24/11/2025

L'an deux mil vingt-cinq le 17 décembre à 12 heures,

le CONSEIL D'ADMINISTRATION s'est réuni au Conseil Départemental de la Somme et en visioconférence, sous la présidence de Madame CARON-DECROIX Virginie, Présidente

Compte-Rendu affiché le :
24/12/2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CARON Virginie (pouvoir de M. Franck BEAUVARLET, Excusé) - Benoit MERCUZOT - GEST Alain (en visio) - WATELAIN Michel - BUISSET Christophe

N° 25-16

En exercice : 6
Présents : 5
Votants : 6

Était absent : Franck BEAUVARLET (pouvoir donné à Mme CARON Virginie)

M. Benoit MERCUZOT a été désigné secrétaire de séance

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°01/2025

La séance étant ouverte,

Il convient de réajuster les crédits d'investissement 2025 de la façon suivante :

- Le compte 1687 en dépenses d'investissement afin de combler les crédits insuffisants sur l'emprunt DGAC (grâce au compte 2135)
- Le compte 2182 en dépenses d'investissement afin de prévoir le 2ème acompte pour l'achat du VIM, que nous créditons grâce aux comptes 2315 et 2031.

Section d'investissement Dépenses

Article	Nature de la dépense	B.P. 2025	Vote modificatif	B.P. 2025 + DM1
1687	Emprunt	40 041.00 €	90.00 €	40 131.00 €
2135	Installations générales	1 980.00 €	-90.00 €	1 890.00 €
2182	Matériel de transport	299 000.00 €	330 638.00 €	629 638.00 €
2315	Installations, matériel et outillage technique	2 120 148.00 €	-274 817.00 €	1 845 331.00 €
2031	Frais d'études	140 287.00 €	-55 821.00 €	84 466.00 €
	<u>Total dépenses d'investissement</u>	5 047 224.00 €	0.00 €	5 047 224.00 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'Administration à l'unanimité des membres présents, valident la décision budgétaire modificative, telle que présentée ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 080-801934753-20251217-162025-DE



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Certifié exact,



La Présidente de la Régie de l'Aéroport,
Virginie CARON-DECROIX